

Décision

Générale

colonial

Décision n° 715 concernant les Services Etat.

n° 715

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 mai 1966

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro
1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

Le jury chargé de la surveillance et de la correction des épreuves de l'examen d'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'infirmier et d'infirmière (1er session 1966) est composée comme suit : Le Médecin-Colonel Morin, directeur de la Santé publique, président ; Le Pharmacien-Capitaine Vilar, pharmacien-chef de l'Hôpital Peltier, membre ; Deux membres du Corps enseignant désignés par M. le Directeur de l'Enseignement en Côte Française des Somalis, membres ; Mme Muller, infirmière diplômée d'Etat à l'Hôpital Peltier, membre. Les épreuves de l'examen se dérouleront à l'Hôpital Peltier le 23 mai 1966.